



---

## New SELF EXPRESS - N° 28 - 15 juin 2018

---



### Informations générales

Faisant suite à l'annonce du **décès de Dominique Scapin** diffusée hier par Self Express (N°27/18), la famille nous informe que :

Pour ceux qui souhaiteraient accompagner Dominique :

- Une courte cérémonie se tiendra au crématorium du père La Chaise 71 rue des Rondeaux Paris 20, le mardi 19 juin 2018 à 14H45.
- Un registre de condoléances sera ouvert.
- Les fleurs sont acceptées.
- Pour ceux qui souhaiteraient adresser un courrier l'adresse est : Denis SCAPIN 12 rue de la Tombe Issoire, 75014 Paris.



### Publications

## Publication de l'IRSST (Canada). Maintien en emploi en santé des travailleurs seniors du secteur de l'éducation

Une étude de l'Institut de recherche Robert Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) a établi les principaux facteurs qui contribuent au maintien en emploi en santé des travailleurs âgés dans le secteur de l'éducation. Ces travailleurs, qui occupent diverses fonctions (enseignement, administration), représentent 44 % du personnel.

Réalisée en deux phases, l'étude repose sur une sélection de données recueillies dans le contexte d'un *Programme de bilan de bien-être et de santé psychologique* auquel 22 cohortes de travailleurs d'une commission scolaire ont participé pendant 11 ans. Les chercheurs ont analysé des données certifiées relatives aux caractéristiques sociodémographiques et au statut de travail du personnel (par exemple : âge, fonction, années de service, absentéisme pour invalidité physique ou psychologique), ainsi qu'interviewé 28 travailleurs âgés de 45 ans ou plus (enseignants, personnel de soutien, professionnels, cadres).

Alessia Negrini

« Nous avons étudié le maintien en emploi comme étant le résultat de l'équilibre entre la présence de ressources et de demandes dans un environnement soucieux de la SST des travailleurs seniors dont le savoir-faire et l'expertise sont reconnus. Les organisations ont donc intérêt à les maintenir en emploi et en santé. Les retombées de cette étude ont permis d'avoir une vision globale des facteurs qui favorisent la santé psychologique au travail et le maintien en emploi des seniors dans une commission scolaire. L'autonomie dans l'exécution des tâches, la flexibilité des horaires et le soutien social sont, par exemple, des facteurs favorables au maintien en emploi jusqu'à la retraite régulière avec une pleine pension. Nous avons observé aussi qu'une culture organisationnelle non discriminante envers l'âge et qui offre, entre autres, l'accès à la formation continue, à la retraite progressive, à des aménagements des conditions de travail joue un rôle important dans la décision des seniors de poursuivre leur carrière. Malgré cela, des participants ont relevé des facteurs défavorables, comme la surcharge de travail et l'augmentation de la tâche, les procédures rigides et les difficultés avec les élèves, et ce, en faisant le lien avec le stress, la fatigue et l'épuisement qui les incitent à planifier une retraite hâtive avec pénalités financières. De plus, la situation financière du travailleur et de sa famille, son état de santé ou celui de son conjoint, et les activités hors travail contribuent aussi aux plans de retraite », explique l'auteure principale, [Alessia Negrini](#), chercheuse à l'IRSST.

Les résultats de cette étude peuvent être consultés sans frais à l'adresse suivante <http://www.irsst.qc.ca/publications-et-outils/publication/i/100983/n/faciliteurs-maintien-emploi-sante-travailleurs-seniors-milieu-education-quebec>.



## LES FACTEURS PSYCHOSOCIAUX DE RISQUE AU TRAVAIL

D'après le rapport du Collège d'expertise sur le suivi statistique des risques psychosociaux au travail présidé par Michel Gollac

Marceline Bodier et Loup Wolff

(ISBN 978-2-36630-078-9, 170 mm x 240 mm, 239 p., 25 euros)

Ce livre rend enfin accessible à un large public le contenu du rapport établi par le Collège d'expertise sur le suivi statistique des risques psychosociaux au travail. Il lui donne en outre une dimension historique, et de nombreux cas concrets tirés des études qualitatives illustrent de manière vivante les concepts et les théories qui y sont développés.

L'ouvrage actualise l'examen de la littérature scientifique internationale dans les diverses disciplines s'intéressant au travail et à la santé. Il reprend le regroupement des facteurs psychosociaux de risque en six axes : intensité du travail et temps de travail, exigences

émotionnelles, autonomie insuffisante, mauvaise qualité des rapports sociaux au travail, conflits de valeurs, insécurité de la situation de travail.

Ce classement a permis une relecture inédite de la série des enquêtes statistiques nationales sur les conditions de travail menées depuis 1984. Celles-ci montrent une dégradation de certaines dimensions du travail : intensification, exigences émotionnelles croissantes, insuffisances matérielles ou organisationnelles... Les facteurs psychosociaux de risque concernent toutes les catégories de populations au travail et tous les types d'entreprises, mais selon les cas, les risques les plus graves ne sont pas toujours les mêmes.

L'ouvrage a été rédigé par Marceline Bodier (Crest-INSEE) et Loup Wolff (Crest).

Le Collège d'expertise dont ils ont utilisé les travaux comprenait des chercheurs en économie, épidémiologie, ergonomie, gestion, médecine du travail, psychiatrie, psychologie, sociologie, statistique travaillant en France, mais aussi au Canada, en Irlande, au Royaume-Uni et dans des organismes de l'Union européenne: Philippe Askenazy, Christian Baudelot, Patrick Brochard, Jean-Pierre Brun, Chantal Cases, Philippe Davezies, Bruno Falissard, Duncan Gallie, Michel Gollac (président du Collège), Amanda Griffiths (membre associée), Michel Grignon, Ellen Imbernon, Annette Leclerc, Pascale Molinier, Isabelle Niedhammer, Agnès Parent-Thirion, Daniel Verger, Michel Vézina, Serge Volkoff, Annie Weill-Fassina.



## Consignes pour obtenir une publication dans New SELF EXPRESS

Les informations proposées pour une publication dans New SELF EXPRESS seront examinées par le responsable de la rubrique qui décidera de la prise en compte de l'information dans le prochain numéro de SELF EXPRESS.

Pour qu'une information soit publiée dans SELF EXPRESS elle doit obligatoirement être formatée de la manière qui suit :

- 1) comporter un titre
- 2) comporter une catégorie : « Information générale » « Offre d'emploi » « Congrès, colloque, symposium, etc » « Appel à communication » « Soutenance de thèse » « Formation, enseignement » « Publication » , « Autre ».
- 3) comporter un résumé de l'information en maximum 10 lignes. Ce seront uniquement ces 10 lignes qui seront publiées dans SELF EXPRESS. Ces 10 lignes doivent être reprises dans un fichier WORD séparé à joindre dans la demande.
- 4) selon le cas, un ou plusieurs fichiers supplémentaires en format WORD ou PDF, fichiers qui seront téléchargeables par les intéressés en cliquant sur un lien figurant dans le corps du message de SELF EXPRESS.

En aucun cas une information reprise uniquement dans le corps d'un mail ne sera publiée. L'information doit être déposée dans un fichier en pièce jointe (voir points 3 et 4 ci-dessus).

Les résumés de plus de 10 lignes ne seront pas pris en compte.

Les demandes de publication peuvent être envoyées directement à [selfexpress@ergonomie-self.org](mailto:selfexpress@ergonomie-self.org) ou introduites à partir du site de la SELF.

ici pour ajouter un titre ou du texte.